

Colère dans un IME : un enseignant pour 40 enfants!

Handicap.fr

3-4 minutes

Un enseignant de l'Education nationale pour 40 enfants accueillis dans un IME de Caen. Les parents réclament des postes supplémentaires et, face à l'absence de réponse du rectorat, ont décidé de manifester sous ses fenêtres.

« 2 heures d'école par semaine, vous trouvez ça normal », questionne un collectif de parents. Leurs enfants sont scolarisés au sein de l'Unité d'enseignement de l'IME de l'Apaei à Caen mais elle ne compte que deux postes et demi d'enseignants pour plus de cent enfants, soit quarante par enseignant. « *Qui accepterait un tel traitement en milieu ordinaire ?* », poursuit-il. Rappelons qu'une UE peut être localisée au sein d'une école ou dans un établissement spécialisé qui centralise ainsi tous les soins et rééducations nécessaires (ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité...) et bénéficie de la présence d'enseignants détachés de l'Education nationale avec une véritable mission pédagogique.

Au mépris de la loi

Le collectif invoque le tableau annexé à la Circulaire du 30 octobre 1989, qui définit les normes minimales d'encadrement dans les établissements médico-sociaux, soit au moins un enseignant pour quinze enfants. Depuis février 2019, à quatre reprises, il a interrogé l'inspection académique, puis le rectorat, sur cette « *discrimination inadmissible* ». « *On sent nos interlocuteurs pour le moins embarrassés*, explique le collectif. *On comprend que faire classe à une centaine d'enfants handicapés à deux et demi soit une position professionnelle difficile à défendre.* » Ces parents en colère réclament donc, depuis des années, des postes supplémentaires affectés à cette unité. « *Alors que nos deux derniers courriers restent à ce jour sans réponse, le rectorat se refuse à appliquer la loi et à faire preuve de bon sens* », concluent-ils. Face à cette situation, le collectif appelle à une manifestation le 10 septembre 2019 à 9h devant le rectorat de Caen pour réclamer la création de trois postes et demi supplémentaires.

D'autres situations...

Dans une interview accordée à *handicap.fr* (en lien ci-dessous), Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat au Handicap, affirmait qu'un travail « *formidable* » était réalisé entre les structures médico-sociales, l'Education nationale et les administrations. Pourtant, à l'heure où le gouvernement promet une rentrée plus inclusive que jamais et une solution adaptée pour chaque enfant, de nombreuses contestations ont émergé face aux dysfonctionnements et au manque de moyens dédiés. Dans les Yvelines, c'est une IEM qui est, lui, totalement privé d'enseignant ; la maman de Juliette, 16 ans, polyhandicapée, témoigne que sa fille ne bénéficie plus d'aucun apprentissage depuis quatre ans (article en lien ci-dessous) et espère, elle aussi, une réponse sans délai...

"Tous droits de reproduction et de représentation réservés.© Handicap.fr. Toutes les informations reproduites sur cette page sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Handicap.fr. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, sans accord. Cet article a été rédigé par Emmanuelle Dal'Secco, journaliste Handicap.fr"